



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****16146202***MONITEUR BELGE
13 -10- 2016
BELGISCH STAATSBLAD

Division LIEGE

07 OCT. 2016

Greffe

N° d'entreprise : **0429.277.359**

Dénomination

(en entier) : **AMENA**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société Anonyme**Adresse complète du siège : **rue des chanterelles, 128 à 4100 Seraing****Objet de l'acte : - Comptes annuels****- Nomination d'administrateurs****- Activités TVA**

L'AG ratifie les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2015 à la majorité des membres présents ou représentés.

L'assemblée générale nomme en qualité d'administrateurs Monsieur Emmanuel DANIELS, gérant de société, N.N. 78.09.28-087.95 et Monsieur Robert GONDA, retraité, N.N. (46.05.06-071.71), avec effet au 1er juillet 2016.

Leurs mandats respectifs sont exercés à titre gratuit.

Tous les autres mandats antérieurs non éteints sont révoqués, à l'exception de celui de la SA EVIDENCE.

Par ailleurs, l'assemblée générale maintient le pouvoir général de représentation conféré à Monsieur Maurice Adam, N.N. 56.0926-015.56, pour facilités administratives.

La même délégation de pouvoir est donnée à Monsieur Pierre Cultiaux (N.N. 87.07.25-281.69).

Les administrateurs se donnent réciproquement procuration.

Les activités soumises à TVA ayant pris fin il y a quelques années, l'immatriculation TVA n'est plus active depuis lors.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/10/2016 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).